

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr Téléchargé le 18 / 12 / 2025 à 02:05

Date de publication : mercredi 19 mars 2025 à 02:25

Type : Dissolution anticipée Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Avis de dissolution de société

Suivant procès-verbal en date du 28 février 2025, les associés de la société dénommée « **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AZUR**« , en liquidation, ont décidé à la dissolution de ladite société, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière. Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 10 parts sociales de CINQ EUROS (5.00 €) chacune.

Siège social : SASSENAGE (38360), 7 allée Hervé Bazin.

Immatriculation auprès du registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE, sous le nº494 765 167.

Objet social: la propriété, l'administration et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers et exceptionnellement l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.. Durée de la société: 99 années.

Liquidateur(s) de la société

- Madame Flor-Bela GALLINA, à SASSENAGE (38360), 8 rue du parc Messkirch.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/802f867e-f0ea-43eb-87b4-cfd2f25b3522-form-instance

S.A.S. au capital de 1 000 000 \P - 489 069 856 RCS Nanterre Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex